



COMMUNE DE LA
BARBEN

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

République française
Liberté, égalité, fraternité

Délibération N° 42-2016

Nombre de membres En exercice	14
Nombre de membres Présent	12
Nombre de membres Votants	13
Pour	0
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation :
25/11/2016

Objet : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux les décisions qu'il a pris depuis le dernier conseil municipal du 28 septembre passé, en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal 02-2016 du 10 mars 2016, portant délégation de pouvoirs au maire, à savoir :

N°	Date	Objet
2016-14	27/09/2016	modification de l'acte constitutif de la régie de recettes et d'avances pour l'organisation des manifestations culturelles ou sportives – ouverture d'un compte de dépôt de fonds.
2016-15	10/10/2016	Association des Maires Ruraux de France – remboursement de cotisation d'un montant de 270 €.
2016-16	10/10/2016	Don de Madame ROUSSET Madeleine d'un montant de 40 €.
2016-17	12/10/2016	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – construction de l'hôtel de ville – BRED AMO pour un montant de 23 250.00 € HT
2016-18	07/11/2016	assistance technique et administrative pour la phase ACT d'un marché à bon de commande pour des travaux d'entretien et des travaux neufs sur les voiries, espaces publics et éclairages publics – TPFi pour un montant de 5700.00 € HT

Entendu l'exposé de son rapporteur
Le Conseil municipal,

Article unique : PREND ACTE des décisions du Maire

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.



LA BARBEN, le 02 décembre 2016

Le Maire

Christophe AMALRIC